

A large teal circle is positioned on the left side of the page, partially cut off by the edge.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2025

Publication - Juillet 2026



Mot du Directeur Général

Chères partenaires, chers partenaires,

L'année 2025 marque pour Linklusion l'ouverture d'un nouveau cycle de développement. Après plusieurs années consacrées à construire, expérimenter et consolider nos activités, 2025 a été marquée par une double dynamique.

D'une part, nous avons continué à renforcer nos activités historiques, notamment l'accompagnement des entrepreneurs en situation de handicap (E.I.T.I. "tjh booster"). D'autre part, nous avons poursuivi la diversification de nos activités afin de répondre toujours plus efficacement aux besoins de notre écosystème.

Cette dynamique s'est notamment traduite par la montée en puissance de notre activité de formation et d'accompagnement à l'évolution professionnelle, ainsi que par le lancement opérationnel de notre centre de compensation du handicap. Ces activités répondent à un double objectif : accroître notre impact auprès des personnes que nous accompagnons, qu'ils soient indépendants ou salariés, et renforcer progressivement l'autonomie économique de Linklusion. En parallèle, notre activité de Recherche & Développement sociale a poursuivi sa structuration. Les différents projets engagés contribuent à mieux comprendre les réalités vécues par les Travailleurs Indépendants Handicapés, à éclairer nos pratiques et à nourrir nos actions de plaidoyer ainsi que les réflexions des acteurs de l'inclusion, de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Si ces avancées témoignent de la solidité croissante de notre modèle, nous demeurons attentifs aux défis qui nous entourent. Les évolutions économiques, réglementaires et budgétaires qui touchent les acteurs de l'insertion et du handicap nous rappellent l'importance de rester agiles, rigoureux et collectivement mobilisés afin de pérenniser les innovations que nous portons et d'amplifier leur impact.

À cet égard, la question des E.I.T.I. nous semble particulièrement révélatrice des transformations du monde du travail. Le travail indépendant est encore trop souvent perçu de manière caricaturale, entre solution miracle pour les uns et trappe à précarité pour les autres. La réalité est plus nuancée, et les données de l'INSEE soutiennent le besoin que l'on a des E.I.T.I. : près de 20 % des travailleurs indépendants sont en situation de précarité, contre moins de 7 % des salariés. Par ailleurs, les travailleurs indépendants représentent près de 13 % de la population active, alors qu'ils bénéficient de moins de 1 % des financements de l'Insertion par l'Activité Économique (I.A.E).

Les E.I.T.I. ont vocation à répondre à ces enjeux en accompagnant les personnes vers la solution la plus adaptée à leur situation, qu'il s'agisse de consolider une activité indépendante lorsqu'elle est viable ou de préparer une transition vers l'emploi salarié lorsque cela apparaît plus pertinent. Les premiers travaux d'évaluation montrent que les EITI accompagnent des publics souvent plus fragiles que la moyenne des dispositifs d'insertion. Depuis le lancement de l'expérimentation, plus de 7000 bénéficiaires ont ainsi été accompagnés au niveau national, avec un taux de sorties dynamiques supérieur à la moyenne de l'insertion par l'activité économique.

Ce rapport annuel présente les principales actions menées en 2025, leurs résultats ainsi que les perspectives qui se dessinent pour les années à venir. Il est également l'occasion de remercier l'ensemble de celles et ceux qui rendent cette aventure possible : nos bénéficiaires, nos équipes, nos partenaires, nos clients et nos financeurs.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Olivier ARNAUD-BLANCHARD

Table des matières

Mot du Directeur Général.....	2
Partie 1 – Qui sommes-nous ?.....	4
A. Comment est née Linklusion ?.....	4
B. Qui sont les T.I.H. ?	5
C. Présentation du comité ESS.....	8
D. Notre équipe.....	9
E. Notre implantation géographique au 31 décembre 2025	11
F. Nos 6 activités	12
Partie 2 – Nos activités.....	13
A. L'activité de mise en relation entre T.I.H. et entreprises	13
B. L'activité de formation et évolution professionnelle	18
C. L'activité d'information et conseil	21
D. L'activité d'accompagnement	23
E. L'activité de R&D sociale	28
F. L'activité de compensation du handicap	32
Partie 3 - L'impact de Linklusion	34
Partie 4 - Nos partenaires	38



Partie 1 – Qui sommes-nous ?

A. Comment est née Linklusion ?

En France, environ 500 000 personnes en situation de handicap sont demandeurs d'emploi, soit le double de la moyenne nationale. Parallèlement, on dénombre 80 000 Travailleurs Indépendants Handicapés (T.I.H.) selon l'Agefiph. Source : [Handicap.fr](https://handicap.fr), septembre 2024

Le handicap peut également survenir dans la vie des chefs d'entreprise. Alors que plusieurs milliers de chefs d'entreprise sont déclarés en invalidité permanente ou définitive chaque année, il est probable que plusieurs milliers de dépôts de bilan soient causés par la survenance d'un handicap dans la vie du chef d'entreprise (aucune donnée précise n'étant disponible à ce stade).

En 2015, grâce au plaidoyer de h'up entrepreneurs, la loi « MACRON » intègre les T.I.H. dans le dispositif d'incitation financière de la sous-traitance handicap.

C'est pour donner vie à ces nouvelles opportunités que Linklusion a été créée sous le nom de T.I.H-Business en 2016.

L'entreprise (avec des statuts relevant de l'Économie Sociale et Solidaire – E.S.S, conformément aux lois E.S.S. de 2014) devient ainsi la première plateforme de mise en relation entre les T.I.H. et les entreprises pour la réalisation de prestations.

En 2020, sur demande de ses clients, la plateforme élargit son offre et intègre les Entreprises Adaptées (E.A.) et les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). En parallèle, elle développe des programmes d'information, de formation et d'accompagnement pour les T.I.H. C'est alors que T.I.H-Business devient Linklusion !

Aujourd'hui, Linklusion a pour mission de développer des services pour les T.I.H. et leur écosystème, avec six activités :

1. **Une activité de mise en relation entre T.I.H. et entreprises** : une plateforme qui facilite la mise en relation entre les TIH et les entreprises pour la réalisation de missions.
2. **Une activité d'accompagnement** : deux programmes d'accompagnement, *TIH-Booster* à destination des T.I.H. et *REVA* à destination des personnes très éloignées de l'emploi ayant des problématiques de santé.
3. **Une activité de formation et évolution professionnelle** : d'une part, des programmes de sensibilisation et de formation sur les enjeux de santé mentale en entreprise et d'achats inclusifs. D'autre part l'accompagnement des collaborateurs dans leurs parcours professionnels et le soutien aux entreprises dans le maintien en emploi des salariés.
4. **Une activité d'information et conseil** : des ressources gratuites et accessibles à la croisée des problématiques du handicap et de l'entrepreneuriat.
5. **Un centre de compensation du handicap** : un dispositif qui facilite l'accès aux droits à la compensation par aide humaine.
6. **Une activité de Recherche & Développement sociale** qui vise à accroître les connaissances sur les enjeux d'insertion et d'inclusion des populations minorisées, notamment les T.I.H.

B. Qui sont les T.I.H. ?

Pour bénéficier du statut de T.I.H., reconnu par la loi depuis 2015, il faut :

- Exercer son activité professionnelle sous le statut d'indépendant (micro-entreprise, entreprise individuelle, SASU, etc.) ;
- Avoir une reconnaissance du handicap (par exemple, la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé – R.Q.T.H).

1. Pourquoi ont-ils fait le choix du travail indépendant ?

Source de ce paragraphe : [étude réalisée par Malt et Linklusion en 2022](#)

Le statut d'indépendant représente **une alternative professionnelle au salariat pour des travailleurs en situation de handicap**. En effet, leurs besoins spécifiques ou les modalités de travail ne leur permettent pas toujours d'exercer une activité en entreprise à temps complet ou sur des horaires fixes.

Le statut d'indépendant peut aussi être une **source de revenus complémentaires à une activité salariée**. Grâce aux facilités de contractualisation des missions et à leur caractère limité dans le temps, certains T.I.H. interrogés dans le cadre de ce rapport affirment qu'ils cumulent une activité de salarié et de travailleur indépendant afin d'accéder à un complément de revenus.

Par ailleurs, être indépendant pour un travailleur en situation de handicap est synonyme de **flexibilité quant à l'organisation de son temps de travail, au choix de ses missions mais aussi de ses clients**. C'est également une **source de flexibilité dans l'aménagement de son espace de travail** ou concernant le lieu d'exécution de la mission.

Enfin, le travail indépendant peut aussi répondre à une véritable **aspiration professionnelle**, qu'il s'agisse de porter un projet entrepreneurial ou d'exercer une activité qui, par tradition ou par nature, se prête particulièrement bien au statut d'indépendant.

2. Quelles sont les situations de handicap des T.I.H ?

Presque tous les types de handicaps sont représentés chez les T.I.H :

- Troubles physiques / moteurs (paraplégie, infirmité moteur cérébrale, etc.) ;
- Troubles sensoriels (déficience visuelle, surdité, etc.) ;
- Troubles cognitifs ;
- Troubles psychiques (schizophrénie, troubles bipolaires, addictions, etc.) ;
- Maladies invalidantes (sclérose en plaques, cancer, etc.).

Seul le champ de la déficience mentale n'est pas ou peu représenté dans la communauté des T.I.H, notamment parce que le travail indépendant nécessite un fort niveau d'autonomie.

3. Quelles sont les caractéristiques des T.I.H. référencés sur Linklusion ?

Source de ce paragraphe : [Observatoire des Achats Inclusifs Hosmoz/Linklusion](#) (6ème édition, 2025)

Le profil du Travailleur Indépendant Handicapé se précise au fil des années comme une ressource experte, qualifiée et de plus en plus féminine.

En 2022, la répartition était presque paritaire (54 % d'hommes pour 46 % de femmes). Les données de 2025 confirment une tendance à la féminisation : les femmes représentent désormais 66 % des T.I.H. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne nationale des travailleurs indépendants (38 %).

Le niveau de diplôme des T.I.H. reste l'un de leurs atouts majeurs, très supérieur à la moyenne des actifs français :

- **Haut niveau de diplôme** : **82 %** possèdent un niveau Bac+2 ou supérieur. En 2022, on notait déjà que 84 % des T.I.H. avaient un niveau supérieur ou égal au baccalauréat, contre **73 %** pour l'ensemble des chefs d'entreprise en France.
- **Profils expérimentés** : 65 % des T.I.H. sont âgés de 40 à 59 ans. Beaucoup se lancent dans l'entrepreneuriat après une première carrière salariée (58 % ont créé leur activité il y a moins de 3 ans).

Le statut de T.I.H. permet également d'adapter l'environnement de travail à ses contraintes personnelles, à son handicap et donc aux besoins de compensation. Par exemple les T.I.H. favorisent le télétravail pour sa flexibilité :

- **Télétravail** : 40 % travaillent intégralement à distance. 37 % privilégient un mix entre présentiel et distanciel.
- **Aménagements** : 51 % des T.I.H. déclarent avoir besoin d'aménagements spécifiques. Les besoins principaux concernent le matériel ergonomique (36 %) et la flexibilité des horaires (31 %).

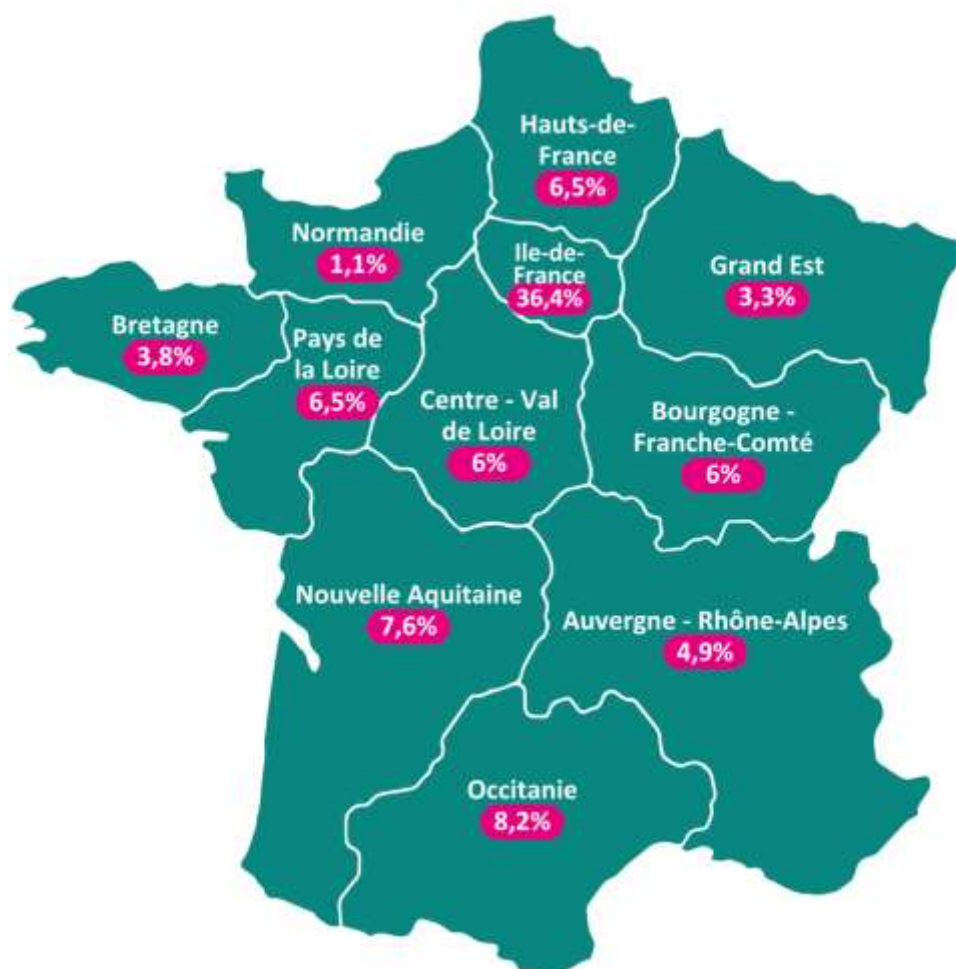
Les T.I.H. œuvrent principalement dans le domaine des prestations intellectuelles aux entreprises et plus précisément dans les **secteurs d'activités suivants** :

- **Prestations intellectuelles** (Conseil, IT, Management, Stratégie) : **37 %**.
- **Communication et Marketing** : **26 %**.
- **Expertises Handicap** : (Secteur identifié à **14 %** en 2022).
- **Secteurs productifs** (Artisanat, Logistique, Alimentaire) : **12 %**.

Bien que présents dans toutes les régions, les T.I.H. conservent une concentration importante en **Île-de-France (33 %)** et dans les grandes agglomérations.

Carte de la répartition des TIH en France.

Carte réalisée dans le cadre de l'étude menée par Malt et Linklusion en 2022



Pour en savoir plus sur les T.I.H, vous pouvez consulter :

- [L'étude ENATIH \(2020\), une étude menée par la Fondation Malakoff Humanis Handicap, le cabinet d'études Emicité et l'association h'up entrepreneurs.](#)
- [L'Observatoire des achats inclusifs Hosmoz, 6e édition \(2025\).](#)
- [L'étude Malt x Linklusion \(2022\).](#)
- [L'article sur le statut de Travailleur Indépendant Handicapés \(2024\) publié par Linklusion.](#)

C. Présentation du comité ESS

L'ensemble des dispositions du statut d'E.S.U.S. (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) figure dans les statuts de Linklusion. En conséquence, elle est dans l'obligation, entre autres, de réunir un comité E.S.S. (Economie Sociale et Solidaire) au moins une fois par an. Il s'agit d'un comité consultatif chargé de se prononcer sur les décisions stratégiques, ainsi que sur des sujets tels que la gouvernance, les écarts de rémunération ou la politique R.S.E. de Linklusion.

Ce comité est constitué de salariés, de dirigeants, d'associés ainsi que de personnalités qualifiées.

Les personnalités de la société civile sont :



VIRGINIE DELALANDE

Conférencière, formatrice et auteure.



THIERRY SIBIEUDE

Professeur émérite à l'ESSEC, Fondateur de la Chaire Innovation Sociale.



OLIVIER VALLIN

Chief Sales Officer Malt, plateforme de freelancing européenne.



BENJAMIN LOUIS

Fondateur de Cœur Handisport, ambassadeur digital.

(Les profils détaillés des membres du comité E.S.S. sont présentés sur le [site internet de Linklusion](#). Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter leurs profils LinkedIn.)



D. Notre équipe

Au 31 décembre 2025, l'équipe de Linklusion est composée de **48 personnes**.

5 associés et 6 directeurs/directrices

Les associés & co-gérants (par ordre alphabétique)

Olivier Arnaud-Blanchard, associé (par OABCI SAS), co-gérant et Directeur Général de Linklusion

Pauline Arnaud-Blanchard, co-fondatrice et associée (en nom propre)

Jean-Marc Parize, associé (par LeadLeader EURL), co-gérant de Linklusion et en charge du marketing

Didier Roche, co-fondateur et associé (par HCI SARL et Ethik Connection SAS), co-gérant de Linklusion et en charge de la stratégie et du plaidoyer

L'équipe de direction (par ordre alphabétique)

Marie Briand, directrice des E.I.T.I.

Fany Ea, directrice du pôle formation et évolution professionnelle

Elodie Prosperi, directrice du développement et de la recherche

Sarah Quineau, directrice commerciale et marketing

Eva Schotte, directrice adjointe E.I.T.I. Nord & IDF, responsable accès aux droits liés au handicap

Camille Tharreau, directrice adjointe E.I.T.I. Sud & Grand Ouest

Vinh Trinh, directeur administratif et financier

8 équipes, 41 salariés

L'équipe administrative et financière

Sous la direction de Vinh Trinh

Soukaina El Marchoum, responsable RH, administratif et financier

Le pôle formation et évolution professionnelle

Sous la direction de Fany Ea

L'activité d'information et conseil

Sous la direction de Fany Ea

Victor Canon, responsable de l'activité d'informations et conseils

L'équipe du centre de compensation

Sous la direction d'Elodie Prosperi

Ingrid Coppin, responsable des opérations

L'équipe projets

Sous la direction d'Elodie Prosperi et Fany Ea

Sophie Jolaine, responsable des projets FSE

Estelle Corbrion, responsable de projets

Jalil Boucif, responsable de l'impact & développement de projets

Leslie Chataigneau, coordinatrice du programme REVA - O2R

Juliette Augeix, conseillère en insertion professionnelle

La R&D sociale

Sous la direction d'Elodie Prosperi

Narcis Heraclide, responsable de la R&D sociale

L'équipe des relations entreprises et du marketing

Sous la direction de Sarah Quineau

Chloé Richard, responsable communication, marketing et communauté

Arnaud Leveneur, responsable relations entreprises

Clémence Ducatteau, responsable relations entreprises et formation

Séverine Grasland, responsable technique et de la stratégie numérique

L'équipe TIH-Booster

Sous la direction de Marie Briand

Eva Schotte, directrice adjointe EITI Nord & IDF, responsable accès aux droits liés au handicap

Camille Tharreau, directrice adjointe EITI Sud & Grand Ouest

Margaux Aubin, responsable de l'accompagnement social

Charlotte Rabozzi, coach certifiée et praticienne du bilan de compétences

Emilie Combes, coach certifiée et praticienne du bilan de compétences

L'équipe TIH-Booster est divisée en EITI, présentes sur **16 départements différents** et composée de **20 chargés d'accompagnement** :

Sous la direction de Marie Briand

Juliette Urvois, chargée d'accompagnement IDF

TIH-Booster 92

Maxime Rey, responsable TIH-B. 92

TIH-Booster 75

Clémentine d'Ablon, co-responsable TIH-B.75

Amélie Cunha, co-responsable TIH-B.75

TIH-Booster 78

Sarah Khelifa, responsable TIH-B. 78

TIH-Booster 93

Tanguy Picot, responsable TIH-B. 93

TIH-Booster 95

Amel Haouari, responsable TIH-B. 95

TIH-Booster 77

Elise Renault, responsable TIH-B. 77

TIH-Booster 91

Léa Reginault, responsable TIH-B. 91

TIH-Booster 44

Mathilde Moy, co-responsable TIH-B. 44

Perrine Morlot, co-responsable TIH-B. 44

TIH-Booster 59

Cécile Brunat, responsable TIH-B. 59

TIH-Booster 69

Déborah Anceaume, responsable TIH-B. 69

TIH-Booster 34

Laure Pham, responsable TIH-B. 34

TIH-Booster 31

Emma Zahn, responsable TIH-B. 31

TIH-Booster 35

Mathilde Saunier, responsable TIH-B. 35

TIH-Booster 33

Marie-Claire Olivier, responsable TIH-B. 33

TIH-Booster 38

Oussama Mazgar, responsable TIH-B. 38

TIH-Booster 13

Natalène Le Bigot, co-responsable TIH-B. 13

Laura Fontanet Galeotti, co-responsable TIH-B. 13

E. Notre implantation géographique au 31 décembre 2025

Chaque implantation géographique hors de Paris a débuté par l'implantation d'une de nos E.I.T.I. TIH-Booster.



F. Nos 6 activités

1. L'activité de mise en relation T.I.H. et entreprises

Une plateforme de mise en relation qui permet de faciliter l'accès à des prestataires inclusifs et qualifiés (T.I.H., T.I. Q.P.V. : quartier prioritaires de la politique de la ville) pour les entreprises (grâce à un vivier unique).

Le service de mise en relation s'inscrit dans une démarche :

- globale R.S.E. d'achats inclusifs
- de valorisation des achats inclusifs dans le calcul de la contribution handicap ou des heures d'insertion réalisées.

2. L'activité de formation et évolution professionnelle

Ce pôle a pour objectif de former ou sensibiliser les entreprises sur les enjeux des achats inclusifs et de la santé mentale, d'accompagner les collaborateurs dans leurs parcours professionnels et de soutenir les entreprises dans le maintien en emploi des salariés : Linklusion est organisme certifié Qualiopi depuis 2024 pour les activités suivantes : actions de formation et bilans de compétences.

3. Le centre d'information & conseil

Un centre de ressources gratuites et accessibles pour les T.I.H., T.H. et l'écosystème avec notamment le parcours TIH- Learning via la production de fiches pratiques, modules vidéos, webinaires. Le centre développe également d'autres projets comme le serious game.

4. L'activité d'accompagnement

TIH- Booster (E.I.T.I.), un programme d'accompagnement, à destination des T.I.H. pour les aider dans le développement de leur activité, sécuriser leur parcours entrepreneurial et accéder à leurs droits.

REVA, Remobilisation vers l'Avenir, est un dispositif O2R: "Offre de repérage et de remobilisation" socio-professionnelle que Linklusion porte depuis 2024, soutenu par la DRIETTS et déployé sur toute l'Île-de-France. Le programme est conçu pour remobiliser et accompagner des personnes sans projet professionnel précis, confrontées à des problématiques de santé en situation de handicap reconnue ou non. Il s'adresse également à des aidants familiaux sans emploi et sans projet précis.

5. Le centre de compensation du handicap

Ce centre de compensation du handicap à destination des T.H. vise à faciliter l'accès aux droits à la compensation. Il a pour mission de cadrer les besoins en aide humaine des T.H., sourcer des prestataires d'aide humaine qualifiés et accompagner à la fois le travailleur handicapé - salarié ou indépendant - et son prestataire tout au long de la mission.

6. L'activité de R&D sociale

L'activité de R&D sociale a pour objectif d'étendre nos connaissances sur les enjeux d'insertion, d'inclusion et de participation des populations minorisées, et plus spécifiquement des personnes en situation de handicap exerçant ou souhaitant exercer une activité d'indépendant.

Partie 2 – Nos activités

A. L'activité de mise en relation entre T.I.H. et entreprises

1. Descriptif de l'activité de mise en relation

La première activité développée par Linklusion est une plateforme de mise en relation (www.linklusion.fr) entre des T.I.H., des E.A., des E.S.A.T. et des clients (entreprises, administrations, etc.).

Grâce à la souscription d'un abonnement, les entreprises et organismes publics partenaires de Linklusion bénéficient :

- De l'accompagnement des équipes de Linklusion pour le développement de leurs achats inclusifs ;
- De l'accès à une base de données de 1200 T.I.H., de prestataires d'aide humaine, d'E.A. et d'E.S.A.T. qu'ils peuvent contacter afin de leur proposer des missions ;
- D'une recherche de prestataires sur mesure.

Cette activité de mise en relation a pour objectifs :

- De contribuer à augmenter le chiffre d'affaires des T.I.H. (ainsi que des E.A. et E.S.A.T.) ;
- D'aider les T.I.H. à développer leurs réseaux professionnels ;
- D'accompagner les entreprises dans la dynamisation de leur politique handicap et achats inclusifs ;
- De communiquer autour du statut de T.I.H., encore peu connu de la sphère économique.
- Par ailleurs, depuis novembre 2020, Linklusion et le leader européen du freelancing Malt ont noué un partenariat exclusif afin de faciliter la contractualisation de missions avec les T.I.H.

En 2025, la plateforme linklusion.fr a plus de 42 clients abonnés, près de 1200 T.I.H. sur plus de 2954 T.I.H., E.A. et E.S.A.T. référencés et a opéré plus de 504 mises en relation entre entreprises et prestataires inclusifs.

2. Bilan 2025 pour l'activité de mise en relation

Le début de l'année 2025 a été marqué par un contexte économique général instable, influencé par deux facteurs principaux :

- **Changement réglementaire** : La fin de la déductibilité de l'abonnement Linklusion, qui était auparavant classé dans la catégorie n°6 des dépenses déductibles (selon la Source Fiche n°5 : Dépenses effectuées par l'employeur pour l'emploi des personnes handicapées dans l'entreprise, dites « dépenses déductibles », Agefiph, 2025).
- **Environnement des affaires** : Une conjoncture macroéconomique défavorable pour les entreprises.

Malgré ces incertitudes, Linklusion a poursuivi en 2025 ses actions pour accompagner au mieux ses clients dans leurs enjeux d'achats inclusifs.

Nous comptons **1200 T.I.H. inscrits sur notre plateforme en 2025**. Un delta négatif apparaît entre 2024 et 2025 suite à une actualisation des profils non certifiés. En effet, les profils qui n'avaient pas renouvelé leur R.Q.T.H. ne sont plus recensés.

Dans le but d'améliorer l'accompagnement de nos clients et développer le chiffre d'affaires de nos activités marchandes, l'équipe commerciale s'est renforcée en 2025 avec l'arrivée d'une nouvelle responsable des relations entreprises. Concernant nos clients, nous comptons **42 clients actifs** (34 en 2024), et nous avons signé 8 nouveaux clients sur notre plateforme.

A. Refonte de la plateforme Linklusion.fr

En 2025, Linklusion a franchi une étape structurante avec la **refonte complète de sa plateforme** Linklusion.fr. L'ambition est de proposer aux T.I.H. et aux entreprises un outil de mise en relation plus fluide et simple d'utilisation en favorisant l'autonomie des utilisateurs.

Cette modernisation s'est traduite par des résultats significatifs en matière de performance et d'engagement. L'audience du site a ainsi progressé de 10 % par rapport à l'année précédente. La dynamique d'inscription s'est également renforcée : depuis la mise en ligne de la nouvelle interface, 120 nouvelles inscriptions ont été enregistrées, dont 92 % de TIH. **La communauté Linklusion rassemble désormais 2 954 structures inclusives, parmi lesquelles 1 200 T.I.H.**

Fidèle à ses engagements en matière d'inclusion, Linklusion a par ailleurs engagé un audit approfondi de sa plateforme avec le cabinet TEMESIS, expert du R.G.A.A. (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité). Cette démarche vise à identifier les axes d'amélioration pour garantir un niveau d'accessibilité optimal à l'ensemble des utilisateurs. En parallèle, nous sommes accompagnés par une agence digitale pour une durée de deux ans afin de renforcer la performance globale du site. Un travail conséquent est mené sur le référencement naturel (SEO), avec pour objectif d'améliorer durablement la visibilité de la plateforme. Afin d'accompagner cette montée en puissance et de sécuriser ses développements, Linklusion a internalisé la fonction de Responsable Technique et de la Stratégie Numérique, garantissant une meilleure maîtrise de nos actifs technologiques.

B. Introduction de l'intelligence artificielle pour l'automatisation des mises en relation

Linklusion a également déployé **un agent d'intelligence artificielle dédié à l'automatisation des mises en relation** entre T.I.H. et les entreprises clientes sur la plateforme Linklusion.fr.

Ce dispositif a permis d'améliorer notre efficacité opérationnelle, avec une réduction de 27,3 % du temps moyen de matching. Au-delà des gains de productivité, l'intelligence artificielle a également renforcé la pertinence des mises en relation. En effet, l'algorithme identifie avec une plus grande précision l'adéquation entre les compétences des travailleurs indépendants handicapés et les besoins spécifiques des recruteurs ce qui a permis d'augmenter le pourcentage de signature de prestations. **En 2025, nous avons effectué 504 mises en relation.**

C. Référencement de profils d'aide humaine sur la plateforme

Suite au lancement de notre centre de compensation, nous avons engagé une démarche visant à encourager des prestataires à se référencer en tant qu'intervenants en aide humaine sur notre plateforme. Ce référencement leur permet d'accéder à de nouvelles opportunités de missions, tout en facilitant la centralisation et le traitement des demandes au sein de notre dispositif.

Au cours de l'année, **27 prestataires d'aide humaine de confiance ont été référencés sur la plateforme**, couvrant des domaines d'activité variés tels que l'aide administrative, le coaching ou encore la communication. Ces

professionnels interviennent à la fois en distanciel et en présentiel, afin de répondre aux différents besoins des bénéficiaires.

Chaque profil fait l'objet d'un processus de certification individuel visant à garantir un niveau minimal de compréhension du dispositif de compensation par aide humaine. Cette certification est délivrée à l'issue d'une évaluation reposant sur un questionnaire dédié, permettant de valider leur maîtrise des enjeux et du cadre d'intervention.

De plus, une attention particulière est portée à la posture professionnelle attendue dans ce type de missions. Les prestataires sont ainsi sensibilisés à leur rôle d'exécutant, intervenant en appui sans se substituer au bénéficiaire dans la prise de décision.

D. Partenariat Malt

La mise en place en 2020 du partenariat entre Linklusion et le leader européen du freelancing [Malt](#) a contribué à l'accélération du développement de l'activité de mise en relation de Linklusion. Cette accélération a été constatée tant sur le nombre d'entreprises clientes de Linklusion et Malt, que sur le nombre de T.I.H. inscrits sur [linklusion.fr](#).

En 2025, le partenariat Malt x Linklusion a pu se consolider avec 5 nouveaux clients ce qui amène à 12 entreprises bénéficiant de ce partenariat (contre 10 entreprises accompagnées en 2024, dont 3 nouveaux clients).

La collaboration avec les équipes Secteur Public de Malt a été renouvelée, avec pour objectif d'accompagner la mobilisation de profils T.I.H. issus de Malt pour répondre aux besoins de leurs clients publics dans le cadre des clauses sociales de leurs marchés.

Ce partenariat s'est également traduit par une mise à jour de listes collaboratives pour partager avec les équipes Malt les nouveaux profils inscrits sur Linklusion qui correspondent aux besoins identifiés dans le Secteur Public. À cela s'ajoutent des actions de sourcing sur-mesure de profils T.I.H. qui ont **contribué à signer deux missions par des T.I.H. en sous-traitance dans le cadre de marchés opérés par Malt pour des acteurs publics** (contre une mission en 2024).

L'Observatoire des achats inclusifs

En 2025, Linklusion a contribué à l'élaboration de la **6^e édition de l'Observatoire des achats inclusifs, réalisée en partenariat avec Hosmoz et OpinionWay**. Cette étude de référence propose chaque année un état des lieux des pratiques des achats inclusifs en France.

Historiquement centrée sur l'analyse des achats auprès des Établissement et service d'accompagnement par le travail (E.S.A.T.) et des Entreprises Adaptées (E.A.), cette nouvelle édition élargit son périmètre en intégrant d'autres catégories de prestataires inclusifs notamment les T.I.H.. Elle apporte un éclairage plus complet sur l'écosystème des fournisseurs responsables, en incluant les T.I.H. et les structures de l'Insertion par l'Activité Économique (I.A.E.).

La partie dédiée aux T.I.H. met en évidence un potentiel encore peu connu par les organisations. Elle souligne un levier d'inclusion efficace qui donne accès à des profils expérimentés, principalement positionnés sur des activités de prestations intellectuelles.

[Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'étude complète ici](#)

3. Perspectives 2026 pour l'activité de mise en relation

L'année 2025 a constitué une étape structurante, marquée par la conception et la formalisation de nouvelles offres de services à destination des entreprises. En 2026, Linklusion s'inscrit dans la continuité de cette dynamique en poursuivant l'amélioration de ses pratiques afin de répondre toujours plus finement aux enjeux de ses clients en matière d'achats inclusifs.

Dans cette perspective, l'offre de mise en relation continuera d'évoluer, avec un double objectif :

- **Renforcer l'autonomie des utilisateurs et optimiser leur expérience sur la plateforme** : Cela se traduira par le déploiement élargi de la nouvelle plateforme auprès d'un nombre croissant de clients, ainsi que par le développement de nouvelles fonctionnalités visant à améliorer le sourcing et le parcours client.
- **Accélérer l'adoption de ses offres et consolider son positionnement en tant que partenaire de référence sur les enjeux d'achats inclusifs** : Cette approche s'accompagne du développement de services complémentaires à la mise en relation, permettant de proposer un accompagnement global aux entreprises, notamment à travers des offres de formation et des dispositifs innovants de sensibilisation des collaborateurs (expériences immersives chez "dans le noir", pitch dating, etc.).

En parallèle, le centre de compensation poursuivra son développement, avec **un effort renforcé de référencement de travailleurs indépendants en situation de handicap (T.I.H.)**, en adéquation avec les besoins identifiés chez les clients. Des campagnes de communication et de recrutement ciblées permettront de constituer un vivier de prestataires d'aide humaine, afin d'anticiper les demandes et de garantir la réactivité du dispositif.

Enfin, Linklusion continuera **d'investir dans ses outils numériques afin d'en renforcer la performance et l'impact**. Les priorités porteront sur l'amélioration de la qualification des profils, notamment via l'obtention de badges de certification pour renforcer la confiance des acheteurs, ainsi que sur le développement de nouvelles fonctionnalités pour accroître l'efficacité et l'autonomie sur l'outil de matching. Le déploiement d'agents d'intelligence artificielle sera également poursuivi pour soutenir les différentes activités. Une attention

particulière sera portée à l'accompagnement des utilisateurs, avec la mise en place de nouveaux formats de webinaires et de tutoriels vidéo facilitant la prise en main de la plateforme.

4. Les clauses sociales d'insertion

Grâce **au plaidoyer de Linklusion et h'up entrepreneurs** mené en 2022, les T.I.H. sont désormais mentionnés dans la version 4 du Guide sur les aspects sociaux de la commande publique (G.A.S.C.), datant de juillet 2022, ce qui permet aux acheteurs publics d'avoir connaissance du statut de T.I.H. et de les solliciter lors de l'exécution de marchés publics. Par ailleurs, dans ce guide, Linklusion est citée comme plateforme de référence des T.I.H. Pour rappel, les clauses sociales d'insertion sont des dispositifs permettant à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail dans le cadre d'un marché public.

En 2025, le contexte économique et politique est plus incertain, en effet le projet de loi et finance pour cette année officiellement adopté en février a impacté les clauses d'insertions. Plusieurs remaniements ministériels ont eu un impact indirect sur les activités de Linklusion ainsi que sur les marchés publics. Nous constatons également une baisse des sollicitations de nos partenaires qui répondent à des marchés publics.

Sur ce sujet, Linklusion a organisé un webinaire en décembre 2025 sur l'état des lieux de l'accès des T.I.H. à la commande publique : en est sorti un chiffre clé de **16 missions identifiées à date qui ont été effectuées par des T.I.H.** dans le cadre de marchés publics ou privés, pour environ 200 000 euros facturés.

À l'horizon 2026, il est envisagé d'élargir les publics bénéficiaires des clauses sociales d'insertion en allant au-delà des travailleurs indépendants en situation de handicap avec par exemple des réflexions sur le lancement de programmes destinés aux diplômés issus des quartiers prioritaires de la ville (Q.P.V.).



B. L'activité de formation et évolution professionnelle

1. Descriptif de l'activité de formation et évolution professionnelle

L'activité Formation & évolution professionnelle vise à accompagner deux publics : à la fois **les entreprises et les personnes en situation de handicap** dans le développement de leurs compétences et la sécurisation de leurs parcours professionnels. Linklusion a obtenu la certification *Qualiopi* en 2024 pour les activités suivantes : actions de formation et bilans de compétences...

Nos programmes de sensibilisation, d'accompagnement et de formation à destination des entreprises permettent de soutenir les parcours professionnels des collaborateurs en situation de handicap et le maintien en emploi (via du coaching, un bilan de compétences adapté au handicap ou un dispositif d'outplacement) et de renforcer la prévention en santé mentale au sein des équipes (via la formation aux Premiers Secours en santé mentale : P.S.S.M. inter et intra-entreprises, la fresque pour parler de santé mentale au travail et des webinaires de sensibilisation). En complément, nous accompagnons les entreprises dans le développement de leurs pratiques d'achats inclusifs. L'objectif est de lever les freins liés au recours à des prestataires en situation de handicap et de favoriser l'intégration de ces acteurs dans leurs projets.

Nous proposons également des dispositifs de **formations et de sensibilisation spécifiques pour les T.H. et les T.I.H.** Ces dispositifs visent à renforcer l'autonomie et à sécuriser les trajectoires professionnelles pour éviter les ruptures de parcours. Dans un cadre à la fois bienveillant et professionnalisant, ils permettent notamment de valoriser les compétences (via le bilan de compétences adapté au handicap), de structurer un projet entrepreneurial précis (via CréaTIH qui accompagne les bénéficiaires dans l'acquisition des fondamentaux nécessaires au lancement d'une activité) et de mieux appréhender les enjeux liés à la santé mentale dans le cadre professionnel (via des sessions P.S.S.M. ouvert à tout public).

Linklusion a développé un pôle Formation et Évolution professionnelle afin de renforcer sa mission d'inclusion socioprofessionnelle des travailleurs handicapés (T.H.) et des travailleurs indépendants handicapés (T.I.H.).

Cette activité s'articule autour de **deux axes complémentaires**, centrés sur les enjeux du handicap et de la sécurisation des parcours professionnels.

1. Accompagner les entreprises dans le développement de leurs politiques inclusives

Linklusion accompagne les organisations dans la mise en œuvre des quatre piliers stratégiques de leur politique handicap : le maintien dans l'emploi, la sensibilisation et la formation, le recrutement, ainsi que les achats inclusifs.

Dans ce cadre, Linklusion soutient le maintien en emploi des collaborateurs en situation de handicap grâce à une **offre de coaching individualisé** et à un **bilan de compétences adapté aux problématiques de handicap**.

Linklusion contribue également au renforcement de la prévention en santé mentale en entreprise à travers des **conférences de sensibilisation**, des **formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (P.S.S.M.)** et l'animation de la Fresque pour parler de santé mentale au travail.

Par ailleurs, Linklusion accompagne les entreprises dans le développement de **pratiques d'achats inclusifs**, notamment en sensibilisant les acteurs économiques aux opportunités offertes par le recours à des prestataires en situation de handicap et en levant les freins qui peuvent encore exister.

2. Soutenir les parcours professionnels des T.H. et T.I.H.

Linklusion propose aux travailleurs handicapés et aux travailleurs indépendants handicapés des dispositifs de formation, d'accompagnement et de sensibilisation destinés à renforcer leur autonomie et à prévenir les ruptures de parcours.

Linklusion met notamment à leur disposition **un bilan de compétences adapté au handicap**, permettant d'intégrer les enjeux liés au handicap et à son évolution dans la construction ou la réorientation d'un projet professionnel.

Nous déployons également **la formation CréaTIH**, conçue pour accompagner la structuration et le développement de projets entrepreneuriaux.

Enfin, Linklusion propose des solutions d'accompagnement renforcé, telles que **le coaching** en veillant à prendre en compte, à chaque étape, les besoins spécifiques liés à la situation de handicap ou de santé des bénéficiaires.

Grâce à cette approche globale, le pôle Formation et Évolution professionnelle constitue un levier essentiel pour favoriser l'insertion, le maintien en emploi et la sécurisation des trajectoires professionnelles des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, Linklusion est organisme de formation certifié Qualiopi depuis 2024. À ce titre, ses actions de formation et ses bilans de compétences peuvent bénéficier de financements mobilisables auprès des OPCO et des FAF.

2. Bilan 2025 pour l'activité de formation et évolution professionnelle

A. La santé mentale en entreprise

En 2025, Linklusion a déployé deux formats d'intervention autour de la santé mentale en entreprise : une conférence de sensibilisation d'une heure, visant à informer et à ouvrir le dialogue sur ces enjeux, ainsi qu'une formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) de 14 heures, dédiée au développement de compétences concrètes pour agir en tant que secouriste.

- **Conférence de sensibilisation à la santé mentale** : notre première conférence a rassemblé 36 participants en direct, le replay a ensuite été visionné par près de 300 personnes. Les retours qualitatifs soulignent la pertinence et la richesse des contenus proposés : « Les premiers retours sont très positifs et nous avons hâte de pouvoir relayer les riches enseignements que vous nous avez apportés », indique l'organisateur. Un participant ajoute : « Je vous remercie pour la qualité du webinaire, très intéressant et riche en information. »
- **La formation PSSM** : cinq sessions ont été organisées, réunissant au total 66 participants. Le taux de recommandation atteint 97,6 % (sur 41 répondants). Les retours mettent en avant l'utilité concrète de la formation, tant dans la sphère professionnelle que personnelle : « Je vais détecter beaucoup plus facilement des signes de troubles au sein de mon équipe, avec mes proches et pour moi-même ». Un participant ajoute : « Être plus apte à détecter les situations, et pouvoir agir. Agir aussi comme un relais auprès de mon entourage pro et perso pour diffuser les infos, démystifier et casser les clichés / croyances... »

B. Parcours professionnel et maintien en emploi

Linklusion a poursuivi le développement de ses actions en faveur des parcours professionnels et du maintien en emploi, autour de trois axes principaux : **le bilan professionnel, la formation CréaTIH et des actions de formation** menées en partenariat avec des acteurs de l'écosystème, notamment h'up entrepreneurs et France Travail, sur plusieurs territoires.

- **Le bilan de compétences** : 3 bilans ont été effectués en 2025 en sous-traitance.
- **Le bilan professionnel** : inspiré du bilan de compétences, il a été conçu comme un format plus souple et adaptable. Ce positionnement permet de mieux répondre à la diversité des situations sans se limiter aux cadres très normés des dispositifs classiques. En 2025, grâce au soutien du Préfet des Hauts-de-Seine (92) et de My Money Bank, **10 bénéficiaires résidant dans ce territoire ont pu en bénéficier**. Les retours des participants mettent en avant l'impact positif de cet accompagnement, tant sur la confiance en soi que sur la capacité à se projeter professionnellement :
« L'équipe du bilan professionnel a été très chaleureuse avec moi, très humaine, ce qui m'a permis de reprendre confiance en moi. »
« C'était une excellente expérience pour moi, ce bilan m'a beaucoup aidé à faire le point et me projeter vers l'avenir. Je le recommande vivement à chaque personne pour faire le point et avoir des réponses réelles aux questions qu'on se pose »
- **La formation CréaTIH** : actuellement en cours de développement, il vise à accompagner les personnes en situation de handicap dans la structuration et le lancement de leur projet entrepreneurial.

3. Perspectives 2026 pour l'activité de formation et évolution professionnelle

En 2026, notre ambition est de poursuivre le développement stratégique de notre activité de formation et évolution professionnelle afin de proposer des contenus toujours plus pertinents, adaptés aux besoins de l'ensemble de notre écosystème. Nous souhaitons renforcer notre positionnement en tant qu'acteur référent sur les thématiques du handicap, de la santé mentale, du maintien en emploi et des achats inclusifs.

Sur le volet santé mentale et parcours professionnel, trois nouveaux formats vont venir renforcer les actions existantes :

- **La Fresque de la Santé Mentale en entreprise** (format de 3 heures) : conçue pour sensibiliser et favoriser les échanges collectifs.
- **Un atelier de retour d'expérience (REX) post-intervention** : permettant d'approfondir les apprentissages à la suite d'une fresque ou d'une formation type PSSM.
- **Solutions d'accompagnement renforcé** : du côté de l'offre parcours professionnel et maintien en emploi, nous allons inclure du coaching professionnel adapté aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'une offre d'outplacement combinant bilan de compétences et accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel.

Concernant les achats inclusifs, nous avons eu une première session contractualisée en 2025 et réalisée en 2026, marquant la poursuite du déploiement de cette offre. Cette dynamique vise à accompagner les entreprises dans l'intégration de pratiques d'achats responsables et inclusives.



C. L'activité d'information et conseil

1. Descriptif de l'activité d'information et conseil

L'activité d'Information et Conseil conçoit et partage des contenus gratuits et accessibles, à destination des Travailleurs Indépendants Handicapés, des Travailleurs Handicapés ainsi qu'à l'ensemble de l'écosystème du handicap. Nous avons également pour ambition de porter de nouveaux projets innovants.

Le parcours TIH Learning aborde de nombreux sujets à la croisée du handicap et de l'entrepreneuriat au travers des formats suivants :

- Des webinaires 36 modules pédagogiques, répartis sur deux saisons, composés d'une vidéo, d'une infographie, d'un podcast et d'un quiz, disponibles gratuitement sur www.tih-learning.fr
- Des fiches pratiques en accès libre sur www.tih-learning.fr : un an après leur publication, nos 36 fiches pratiques ont été téléchargées plus de 6 000 fois au total.

Un programme d'ateliers de partages de pratiques pour le compte du réseau BGE en partenariat avec *h'up entrepreneurs* dans le cadre du dispositif BGE "créer sa réussite" (programme d'inclusion par le travail indépendant).

Des projets innovants tels qu'un Serious Game (jeu professionnel et pédagogique pour comprendre les enjeux et les contraintes du statut, à destination de T.I.H. (*ou futurs T.I.H.*) et de leur écosystème).

2. Bilan 2025 pour l'activité d'information et conseil

A. TIH-Learning, saison 4

La saison 4 du programme TIH-Learning a été lancée en août 2025, avec le soutien financier du Préfet des Hauts-de-Seine et de BNP Paribas Personal Finance.

Cette nouvelle édition prévoit l'organisation de **20 webinaires à destination des Travailleurs Indépendants Handicapés (T.I.H.)** ainsi que de leur écosystème. Les thématiques abordées sont variées et répondent aux enjeux actuels des indépendants : intégration de l'intelligence artificielle, utilisation d'outils de coaching, démarches administratives, développement de stratégies commerciales, la compensation du handicap ou encore l'interaction entre le chiffre d'affaires et les dispositifs d'aides sociales. Au titre de l'année 2025, huit webinaires ont d'ores et déjà été réalisés, réunissant plus de 300 participants. La programmation se poursuivra en 2026, dans une dynamique de continuité et de montée en puissance du dispositif.

B. Créer sa réussite, saison 3 (en partenariat avec BGE)

En 2021, un partenariat avait été conclu entre BGE et le *R.E.S.O.T.I.H.* (*Linklusion* et *h'up entrepreneurs*) afin d'animer des ateliers auprès de conseillers *BGE* Suite au succès d'une saison en 2023 et d'une deuxième en 2024, le partenariat a été reconduit pour une nouvelle saison en 2025.

Dans ce cadre, **11 ateliers à distance ont été organisés au cours de l'année**, réunissant plus de **80 conseillers**. Ces sessions avaient pour objectif de leur apporter des repères concrets et de favoriser les échanges autour de thématiques à la croisée entre handicap et entrepreneuriat.

Le contenu des ateliers a fait l'objet d'une conception sur mesure et d'ajustements continus, fondés à la fois sur les retours issus des comptes-rendus de sessions précédentes et sur l'analyse des questionnaires de satisfaction. Cette démarche a permis d'adapter les interventions au plus près des besoins exprimés par les participants et de renforcer la pertinence des apports proposés.

C. Serious Game

L'année 2025 a également marqué le lancement d'un projet innovant de Serious Game, rendu possible grâce au soutien financier du Préfet des Hauts-de-Seine et de BNP Paribas Personal Finance. **Ce jeu a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de l'écosystème aux enjeux et aux parcours des Travailleurs Indépendants Handicapés**, en utilisant du matériel ludique (dés, cartes, plateau et pions) et en s'appuyant sur des mécanismes communs à l'univers du jeu et du monde professionnel tels que la résolution de problèmes, la prise de décision ou encore le développement de stratégies.

Le développement du projet a bénéficié de la contribution d'Arnaud Charlemagne, stagiaire spécialisé en game design, qui a poursuivi son implication en tant que prestataire indépendant. Cette collaboration a permis de concevoir les premières versions du jeu et de tester différents prototypes auprès d'un panel diversifié composé de T.I.H., de membres de l'équipe et de partenaires, notamment Cap Emploi. La version finalisée du serious game est prévue pour 2026.

3. Perspectives 2026 pour l'activité d'information et conseil

Dans la continuité de la saison 4 de TIH Learning, 12 webinaires supplémentaires sont programmés jusque début septembre 2026, poursuivant ainsi la dynamique engagée en 2025.

En clôture de cette saison, en rappel de l'édition 2023, **un nouveau Grand Prix Linklusion** sera organisé courant août-septembre 2026, suivi d'une cérémonie de remise de prix courant octobre. Cet événement vise à valoriser et récompenser l'engagement des T.I.H. les plus actifs, notamment à travers leur participation aux webinaires. Un objectif d'au moins 60 participants est fixé pour cette édition.

La phase de test du Serious Game sera également intensifiée autour du prototype finalisé. Ces expérimentations seront conduites en conditions réelles auprès des bénéficiaires et associeront également les partenaires et financeurs du projet. Parallèlement, un travail spécifique sera engagé par les équipes sur la dimension graphique du jeu, en vue d'en renforcer l'attractivité et l'accessibilité. À l'issue de son développement, le serious game a vocation à être déployé sous forme d'ateliers de sensibilisation à destination de l'ensemble de l'écosystème.

Un projet d'ateliers d'expertise juridique est également en construction suite un partenariat établi avec l'Association Droit Pluriel, qui fédère des avocats spécialisés dans l'accès au droit des personnes en situation de handicap. Cette collaboration permettra de mobiliser leur expertise afin d'identifier plus finement les besoins spécifiques des Travailleurs Indépendants Handicapés en matière d'accès à leurs droits.

D. L'activité d'accompagnement

1. Descriptif de l'activité d'accompagnement

L'activité d'accompagnement est composée de deux programmes :

- Les **Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (E.I.T.I.)**, opérées sous le nom de **TIH-Booster** visent à sécuriser le parcours professionnel d'entrepreneurs en situation de handicap en levant les freins périphériques d'accès à l'emploi ou au développement économique grâce à deux volets d'accompagnement :

- > L'un social et administratif ;
- > L'autre professionnel et commercial.

De plus, en région Ile-de-France, deux F.S.E. (Fonds Social Européen) permettent aux équipes de proposer un accompagnement renforcé :

Un F.S.E. de la Région Ile-de-France qui soutient l'accompagnement entrepreneurial

Un F.S.E. de la DRIETS Ile-de-France qui soutient l'accompagnement à l'accès aux droits liés au handicap, dont la compensation du handicap

En 2025, 273 nouveaux bénéficiaires ont rejoint le programme d'accompagnement TIH-Booster et, au total, 569 personnes ont été accompagnées soit 141 de plus qu'en 2024.

- **L'Offre de Repérage et Remobilisation (O.2.R.)**, que nous avons rebaptisé récemment **Remobilisation Vers l'Avenir (R.E.V.A.)**, vise à remobiliser et accompagner des personnes sans projet professionnel précis, confrontées à des problématiques de santé, en situation de handicap reconnue ou non. Il s'adresse également à des aidants familiaux sans emploi et sans projet précis.

2. Bilan 2025 pour les activités d'accompagnement

A. Bilan 2025 pour l'accompagnement TIH-Booster

Les E.I.T.I., portées par une équipe de 24 personnes en 2025, s'est déployée dans les 16 territoires.

Dans le cadre de l'année 2025, une attention particulière a été portée au **renforcement de la dynamique collective**. À ce titre, deux sessions locales sont proposées chaque mois, en visioconférence ou en présentiel, afin de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires. À cela s'ajoutent, deux sessions nationales (webinaires opérés par l'activité informations conseils) en visioconférence sur des thématiques variées. L'isolement du public accompagné constitue un enjeu majeur ; nos sessions collectives visent ainsi plusieurs objectifs :

- Favoriser la montée en compétences,
- Renforcer les liens entre les entrepreneurs,
- Développer leurs réseaux et l'émergence de collaborations concrètes (certaines prestations ayant déjà été réalisées entre T.I.H. à la suite de rencontres locales)

Depuis l'année dernière, tous nos bénéficiaires se voient systématiquement proposer un entretien dédié aux questions d'accès aux droits et de compensation du handicap. Cet échange permet de faire un point personnalisé sur leur situation, afin de les informer, de les orienter et de les accompagner au mieux dans leurs démarches.

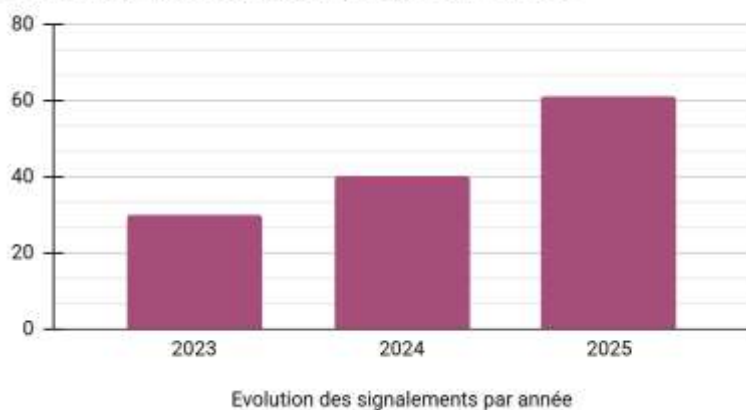
En 2025, 175 entretiens de compensation du handicap ont été réalisés, (135 en 2024). Les T.I.H. accompagnés dans ces démarches ont obtenu 123 aides à la compensation, pour un montant total obtenu de 335 686€.

Dans la continuité de l'intensification de l'accompagnement observée en 2025, l'analyse des aides mobilisées permet de mieux comprendre les besoins des T.I.H. et les résultats obtenus sur l'année. En 2025, nous comptons :

- 30 A.A.S.T. techniques
- 15 A.A.H.
- 13 C.M.I.,
- 12 A.A.S.T. humaines
- 11 A.M.A.
- 8 R.L.H.
- 18 P.C.H.
- 11 R.Q.T.H.
- 1 pension d'invalidité
- 1 aide aux déplacements
- 3 orientations vers un SAVS ou Samsah

Au total, **230 demandes ont été déposées en 2025**. Parmi elles, 81 concernent des situations de maladie invalidante (soit 35 %), 43 des situations de polyhandicap et 40 des handicaps sensoriels. Le nouveau cahier des charges E.I.T.I. a également **accéléré les demandes d'accompagnement social renforcé** (voir graphique ci-dessous). Cet accompagnement est opéré via des signalements de notre équipe TIH-Booster et est traité par notre assistante sociale salariée Margaux Aubin. Il a principalement porté sur les enjeux d'accès au logement, qui concernent une majorité des bénéficiaires.

Evolution des signalements par année



Le Collectif E.I.T.I.

Le Collectif E.I.T.I. (structures adhérentes ci-dessous) créé en 2023 s'inscrit dans une logique de mobilisation collective des acteurs, afin de défendre, sécuriser et pérenniser le modèle de l'E.I.T.I., en lui donnant une reconnaissance durable et les moyens de son développement. À court terme, les priorités sont de sécuriser les financements, de faire évoluer le cadre légal pour reconnaître le travail indépendant dans l'I.A.E., et de soutenir la généralisation du modèle afin d'offrir une solution durable aux publics les plus éloignés de l'emploi.

L'E.I.T.I., chaînon manquant entre l'insertion et l'accompagnement à la création d'entreprise

L'E.I.T.I. propose une solution d'insertion alternative pour des publics très éloignés de l'emploi, en s'appuyant sur le travail indépendant, complémentaire aux dispositifs classiques. Ce modèle permet une reprise d'activité progressive et flexible, adaptée à des situations personnelles complexes (handicap, isolement, précarité, etc.). Depuis 2019, plus de 80 structures EiTI se sont déployées dans la moitié des départements, en métropole comme dans les territoires ultramarins. Elles collaborent au quotidien avec les acteurs du Réseau pour l'emploi, en complémentarité avec les dispositifs existants.

Grâce à un accompagnement global et à la mise en activité, le dispositif favorise la levée des freins, la montée en compétences et l'autonomie, constituant soit une solution durable, soit une étape vers un retour à l'emploi salarié.

2026, Une année décisive pour la pérennité du modèle E.I.T.I., soutenue par notre collectif

La fin de l'année 2026 marquera l'aboutissement de huit années d'expérimentation du modèle E.I.T.I., fondé sur le travail indépendant comme levier d'insertion. L'enjeu est désormais de pérenniser et généraliser ce modèle, en l'intégrant pleinement à l'I.A.E. comme une alternative au salariat.

Malgré des résultats significatifs (plus de 4 000 bénéficiaires accompagnés), le développement du dispositif reste contraint par des budgets en baisse et un manque de visibilité financière, fragilisant les structures.



B. Bilan 2025 pour l'activité d'accompagnement REVA

Le programme de Remobilisation Vers l'Avenir (R.E.V.A. - anciennement « Un projet pour se rétablir ») vise à soutenir l'insertion et la réinsertion professionnelle de personnes fragilisées par une situation de santé ou de handicap, constituant un frein à l'accès ou au retour à l'emploi. Dans ce cadre, Linklusion est soutenue par la DRIETS pour déployer le programme dans les huit départements d'Île-de-France. L'accompagnement R.E.V.A. repose sur un parcours individualisé (en moyenne trois heures par mois), une approche globale des freins professionnels, administratifs et sociaux, ainsi qu'une coordination étroite avec les acteurs du territoire (Réseau pour l'Emploi, associations, structures médico-sociales, organismes de formation). L'accompagnement s'articule autour d'un double objectif : structurer le projet professionnel et sécuriser les situations administratives et l'accès aux droits.

L'année 2025 a été marquée par une phase de lancement et structuration du programme. Sur le volet repérage, 65 personnes ont été identifiées, avec un taux de transformation de 34 % entre le repérage et l'entrée en parcours. Trente partenaires uniques ont orienté au moins un bénéficiaire entre mars et décembre 2025 : Cordia, France Terre d'Asile, Duo for a Job, ainsi que d'autres acteurs. Le programme a également été valorisé lors de plusieurs événements en Île-de-France liés au handicap et à l'emploi, et les échanges ont été renforcés avec le Réseau pour l'Emploi.

Les parcours ont été structurés avec **la formalisation des étapes d'accompagnement et la mise en place d'outils de suivi et de diagnostic** facilitant l'ouverture de droits (notamment à la M.D.P.H.) et l'orientation vers des dispositifs adaptés.

En 2025, les premiers résultats montrent une amélioration de la confiance et de la projection professionnelle des bénéficiaires, une sécurisation des situations administratives, ainsi que des projets mieux définis et des sorties plus durables vers l'emploi ou la formation. Le suivi individualisé apparaît ainsi comme une force majeure du programme, reconnue tant par les partenaires que par les bénéficiaires.

Au total, **22 personnes ont été accompagnées en 2025** (après un lancement fin 2024). Nous comptons sept sorties : quatre avec un raccrochage au Réseau pour l'Emploi, une sortie en CDI, une entrée en formation hors parcours et une évolution de situation administrative.

3. Perspectives 2026 pour l'activité d'accompagnement TIH-Booster et REVA

A. Programme TIH-Booster (E.I.T.I.)

En 2026, le programme TIH-Booster poursuivra son déploiement dans les 16 territoires où il est déjà implanté, sans extension prévue. L'année sera également marquée par la restitution de l'évaluation menée par les cabinets Amnyos et Pluricité sur l'expérimentation E.I.T.I., ainsi que par le plaidoyer parlementaire et une tribune portée par le Collectif E.I.T.I.

Les équipes se préparent à une éventuelle transformation progressive de l'E.I.T.I. vers un modèle plus structuré, davantage centré sur la mesure de l'impact et de la performance. L'enjeu sera de trouver un équilibre entre exigence d'insertion économique et prise en compte des temporalités spécifiques liées au handicap, afin de sécuriser des parcours entrepreneuriaux durables.

B. Programme REVA

Concernant le programme d'accompagnement R.E.V.A., l'année 2026 s'inscrit dans **une phase de stabilisation et de développement du programme** tout en maintenant une bonne qualité d'accompagnement.

Les objectifs opérationnels sont les suivants : doubler le nombre d'entrées en parcours pour atteindre 45 bénéficiaires, garantir un raccrochage systématique au Réseau pour l'Emploi (R.P.E.) en sortie de parcours, renforcer les effectifs de l'équipe et intensifier la présence sur les territoires encore peu couverts en 2025 (Yvelines, Essonne, Val-de-Marne et Val-d'Oise).

Une refonte de la communication a été engagée début 2026, incluant un changement de nom du programme : « Un projet pour se rétablir » devient « REVA – REmobilisation Vers l'Avenir ». Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle alignée avec celle de Linklusion, ainsi que de la création d'un logo. Une page dédiée a également été mise en ligne sur le site de Linklusion et l'ensemble des outils de communication a été actualisé afin de renforcer la visibilité du programme auprès des partenaires et de faciliter son appropriation en interne. [Plus d'informations sur REVA ici](#)



E. L'activité de R&D sociale

1. Descriptif de l'activité de R&D sociale

Dans le cadre du développement des différentes activités de Linklusion, les équipes se sont confrontées à un manque de littérature scientifique sur les enjeux d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et notamment sur celles qui ont le statut d'indépendant.

N'ayant accès qu'à des réponses partielles dans la littérature actuelle, Linklusion a décidé, en 2021, de lancer un projet de recherche pour :

- Son équipe qui vit ce besoin de réponses et d'éclairage au quotidien ;
- Ses financeurs, qu'ils soient privés ou publics ;
- Contribuer à la recherche sur l'insertion professionnelle des Personnes en Situation de Handicap.

Afin d'accélérer, sur cette activité, **Linklusion a obtenu le statut de Jeune Entreprise Innovante** en décembre 2022 et a recruté un chercheur, Narcis HERACLIDE, en novembre 2023.

Une stratégie de recherche a été développée, dans une démarche de Recherche et Développement Social. Elle est construite autour de trois axes principaux qui ont pour objectif d'étendre nos connaissances sur les enjeux d'insertion, d'inclusion et de participation des populations minorisées, et plus spécifiquement des personnes en situation de handicap exerçant ou souhaitant exercer une activité d'indépendant :

- Axe 1 - L'expertise terrain au service des politiques publiques autour des TIH ;
- Axe 2 - Les enjeux sociaux et la vie personnelle des TIH ;
- Axe 3 - Les enjeux économiques et la relation des TIH avec leurs parties prenantes.

Ces trois axes de recherche se déclinent sous différents types de travaux, mêlant théorie, opérationnel et diffusion des savoirs :

- Des travaux de recherche fondamentale ou appliquée menés par notre chercheur (ex : un projet de recherche sur la pertinence des indicateurs de sortie comme mesure d'impact de l'accompagnement des EITI...) ;
- Des projets de développement expérimental afin de répondre à des questionnements opérationnels des équipes de Linklusion (ex : un projet sur les leviers et les freins d'accès aux droits sociaux des TIH...) ;
- Des communications sur l'actualité scientifique via des articles de vulgarisation scientifique et des événements (webinaires, conférences...).



2. Bilan 2025 pour l'activité de R&D sociale

A. Projet de Recherche : Impact & Sorties

En 2025, le projet de recherche fondamentale "Impact & Sorties" s'est terminé. Ce projet portait sur la pertinence des motifs de sortie pour mesurer l'impact de l'accompagnement de TIH- Booster, comme le requiert l'administration française pour les structures d'insertion par l'activité économique, dont les E.I.T.I.. L'année 2025 a permis de dresser les résultats de la recherche à partir de l'analyse des données collectées en 2024. Nous avons également obtenu notre première publication scientifique liée à cette recherche, dans les actes de [congrès de la XXXIVème conférence annuelle de l'Association Internationale de Management Stratégique \(AIMS\)](#).

B. Projet de Recherche : Accès aux droits sociaux des T.I.H.

Nous avons également lancé un projet de développement expérimental sur l'accès aux droits sociaux des T.I.H., initié en 2024 et qui a abouti début 2025 à la finalisation d'un questionnaire portant sur les freins et leviers rencontrés par les entrepreneurs en situation de handicap. Après une phase de test fin 2024-début 2025, il a été généralisé à l'ensemble des T.I.H. accompagnés. Les chargés d'accompagnement ont été formés à son administration et à la collecte de données. Le reste de l'année a été consacré à la collecte, suivie par des réunions trimestrielles avec les directrices adjointes du programme TIH-Booster, permettant de recueillir 69 réponses.

C. Projet de Recherche : Compensation du handicap et mise en relation

Le projet « Compensation du handicap & mise en relation », initié fin 2024, a permis début 2025 de finaliser deux questionnaires à destination des T.I.H. et de leurs clients, visant à analyser les facteurs facilitants et contraignants dans la gestion des besoins liés au handicap. Toutefois, en raison de difficultés d'accès aux clients des T.I.H., la collecte a été suspendue et sera réintégrée dans un futur outil de mesure d'impact à développer et prévu pour 2026.

D. Projet de Recherche : Dévoilement du handicap des T.I.H.

Le projet de développement expérimental lancé fin 2025 "Dévoilement du handicap des T.I.H." porte sur le dévoilement du handicap par les T.I.H. auprès de leurs clients avec comme sujets : les pratiques, les motivations et effets sur la relation commerciale. Un questionnaire a été conçu et administré, permettant de recueillir 51 réponses.

E. Projet de Recherche : Le Labo des Futurs Inclusifs

Le Labo des Futurs Inclusifs, lancé dès février 2025, s'appuie sur un scénario socio-économique prospectif à horizon 2050 intégrant plusieurs défis majeurs auxquels nous pourrions être confrontés (changement climatique, vieillissement démographique, disparition progressive du salariat).

En mars 2025, un atelier participatif a mobilisé les équipes de Linklusion, réparties en cinq groupes de parties prenantes, afin de concevoir des politiques publiques à destination des T.I.H.. Les propositions ont été débattues puis soumises à un vote collégial ; celles ayant obtenu une majorité favorable constituent des orientations stratégiques potentielles. Toutes les propositions ayant bénéficié d'une majorité de votes positifs sont

considérées comme des orientations stratégiques potentielles dans le développement d'innovations et d'actions de plaidoyer.

Par ailleurs, trois des propositions retenues ont été développées sous la forme de notes stratégiques durant l'été 2025, avec notamment des recherches documentaires.

F. Projet de Recherche : Etude EITI

Nous avons lancé l'étude E.I.T.I. en mars 2025, afin de mieux comprendre le type de public accueilli au sein de nos structures et les difficultés sociales rencontrées par celui-ci. Elle a pour objectif de fournir un premier diagnostic sur les 16 E.I.T.I. de Linklusion, en se penchant spécifiquement sur le public accueilli (dont les T.I.H.), l'accès aux droits (accompagnement social), les spécificités de ces structures par rapport à l'I.A.E. traditionnelle, et les secteurs d'activité des bénéficiaires. Pour ce faire, nous avons comparé les données générales disponibles sur les E.I.T.I. de 2021 de la DARES avec les données issues des comptes A.S.P. des 16 EITI de Linklusion.

G. Projet de Recherche : ESHPOIR- Santé : Entrepreneuriat en Situation de Handicap

Dans le cadre du projet *ESHPOIR-Santé*, porté par le Laboratoire Coactis de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, Linklusion est partenaire d'une recherche sur la santé des entrepreneurs en situation de handicap. Cette étude à méthodologie mixte (qualitative et quantitative) a permis de recueillir 200 réponses via un questionnaire diffusé auprès des travailleurs indépendants handicapés.

H. Projet de Recherche : l'Observatoire des achats inclusifs

Linklusion contribue à [l'Observatoire des achats inclusifs](#), une étude nationale visant à analyser les relations entre donneurs d'ordres (entreprises et acteurs publics) et prestataires inclusifs afin d'analyser l'évolution des pratiques d'achats responsables et de mesurer leur impact social et économique.

Porté par Hosmoz (issu de la fusion du Réseau Gesat et de Handeco) et l'institut OpinionWay, ce projet est réalisé en partenariat avec l'Agefiph, Linklusion, le Marché de l'Inclusion (plateforme gouvernementale), l'O.b.s.A.R. (Observatoire des Achats Responsables) et le réseau A.N.D.I.C.A.T. Il vise à identifier les leviers et les freins au développement de l'inclusion des professionnels en situation de handicap tout en valorisant l'offre des structures spécialisées.

I. Projet de Recherche : Qui sont les entrepreneurs d'aujourd'hui ?

L'étude « Qui sont les entrepreneurs d'aujourd'hui ? », portée par le réseau BGE en collaboration avec l'O.B.S.O.C.O. (Observatoire de la Société et de la Consommation), a pour objectif de dresser un portrait précis des créateurs d'entreprise actuels et d'analyser leurs nouveaux besoins d'accompagnement.

Dans une démarche de plaidoyer, cette enquête de grande ampleur vise à identifier des pistes de solutions concrètes pour faire évoluer les politiques publiques, notamment auprès de partenaires clés comme l'Agefiph. L'intégration de questions spécifiques sur le handicap, grâce à l'expertise de Linklusion, permet d'évaluer la connaissance et l'usage des dispositifs de compensation par les entrepreneurs concernés.

En complément de ces travaux de Recherche et Développement, **8 articles de vulgarisation scientifique** ont été publiés sur le blog, et un webinaire intitulé « Construire un plaidoyer efficace grâce à la recherche ? » a été organisé le 20 septembre 2025.

[Nos articles de blog ici](#)

1. Perspectives 2026 pour l'activité de R&D sociale

En 2026, le projet Impact & Sorties s'oriente vers une **expérimentation des résultats théoriques** obtenus lors de la première phase, le but étant de passer d'une recherche fondamentale à **une recherche appliquée**. Nous testerons donc nos résultats en développant une mesure d'impact incorporant les enseignements de la première phase de la recherche.

Plusieurs projets de recherche se poursuivront en parallèle. Les projets « Freins et opportunités d'accès aux droits sociaux » et « Dévoilement du handicap des travailleurs indépendants handicapés (T.I.H.) » feront l'objet d'une analyse approfondie des données en 2026.

Le projet « Compensation du handicap & Mise en relation » connaîtra, quant à lui, une évolution méthodologique. Une nouvelle approche de collecte de données sera mise en place, impliquant une reprise du projet au cours de l'année 2026.

Dans une logique participative, pour le projet le « *Labo des futurs inclusifs* » nous allons consulter directement les T.I.H. afin de recueillir leurs retours sur les propositions de politiques publiques issues des travaux internes.

Enfin, le partenariat scientifique avec le laboratoire Coactis de l'Université de Saint-Étienne sera poursuivi pour approfondir les recherches déjà lancées.

Dans cette continuité, une nouvelle page dédiée à l'activité recherche et développement sera mise en ligne sur le site internet, accompagnée de l'envoi d'une newsletter trimestrielle à destination de nos partenaires.



F. L'activité de compensation du handicap

1. Descriptif de l'activité du centre de compensation

Le centre de compensation de Linklusion a pour mission de faciliter l'accès au droit à la compensation par aide humaine pour les travailleurs en situation de handicap (indépendants et salariés).

Ce droit permet de diminuer les inégalités sur le marché du travail pour les travailleurs en situation de handicap en favorisant leur autonomie professionnelle.

Cette facilitation de l'accès au droit peut s'opérer sur les quatre étapes de la chaîne de valeur de la compensation du handicap par aide humaine :

- Définition du besoin
- Appui dans la rédaction du dossier de demande de soutien
- Recherche de l'aide humaine adéquate
- Mise en place et suivi des prestations (cadrage, facturation...)

Le centre de compensation propose un service clé en main pour les entreprises et les T.I.H. et T.H. dans l'obtention des aides à la compensation du handicap auprès de l'Agefiph. Nous les accompagnons pour identifier une ou plusieurs aides humaines professionnelles qui répondent aux besoins spécifiques tout en mobilisant les acteurs nécessaires afin de faciliter l'accès au droit et la mise en place de la compensation par aide humaine.

2. Bilan 2025 pour l'activité du centre de compensation

Depuis septembre 2025, le Centre de Compensation est désormais assuré par un équivalent temps plein (1 E.T.P.), renforçant ainsi sa capacité opérationnelle.

En 2025, près de **500 heures de compensation ont été facturées**, dix missions ont été réalisées, dont sept se poursuivent en 2026, illustrant une continuité d'activité. Sur l'ensemble des missions réalisées, six ont été opérées par des T.I.H., les autres ayant été assurées en interne dans une logique de montée en compétences et de consolidation de l'expertise.

Nous avons également intégré l'intelligence artificielle au sein du Centre de Compensation, dans le cadre d'une initiative soutenue par la Fondation Valentin Haüy. Ce projet a été accompagné par des professionnels afin de sélectionner des outils conformes aux exigences du R.G.P.D. et adaptés à nos usages. Cette expérimentation confirme progressivement que l'intelligence artificielle ne se substitue pas à l'intelligence humaine, mais constitue un levier d'efficacité et d'accélération des processus. Elle est ainsi pensée comme un outil au service de l'autonomie des Travailleurs Handicapés, en facilitant et en accélérant leur parcours.

3. Perspectives 2026 pour l'activité du centre de compensation

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de forte croissance pour le centre de compensation, en particulier sur **les prestations destinées à des personnes déficientes visuelles**. Cette évolution s'accompagne d'une intensification des actions de communication ainsi que du lancement structuré des démarches de prospection.

Cette trajectoire s'accompagne d'une réflexion stratégique sur l'évolution et l'enrichissement de nos offres, notamment grâce à l'intelligence artificielle. Parmi les pistes envisagées figurent **le développement d'outils adaptés aux déficients visuels** (par exemple, la création automatisée de supports de présentation) ainsi que **la mise en place de dispositifs d'accompagnement**, tels que des chatbots dédiés aux personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme ou d'autres difficultés pouvant complexifier les interactions sociales.



Partie 3 - L'impact de Linklusion

1. Bilan 2025 pour l'impact chez Linklusion

En 2025, Linklusion a franchi une nouvelle étape dans le déploiement opérationnel de sa mesure d'impact social. Après le travail de structuration méthodologique engagé les années précédentes, l'enjeu était désormais de mesurer concrètement les impacts pressentis des activités de Linklusion et faire de cette mesure un véritable outil de pilotage et d'amélioration continue des activités de Linklusion.

Ce travail méthodologie a ainsi servi de cadre de référence pour lancer trois projets de mesure d'impact :

- La mesure d'impact du programme d'accompagnement TIH-Booster
- La mesure d'impact du programme de bilans de compétences
- La mesure d'impact du cycle de webinaires de formation à destination des Travailleurs Indépendants Handicapés.

Pour chacun de ces projets, un cadre d'analyse basé sur le principe de cause à effets (une activité qui engendre un impact) a été décliné afin d'identifier les effets attendus à court, moyen et long terme (montée en compétences, sécurisation des parcours, accès aux droits, développement d'activité, réduction de l'isolement, etc.).

À date, les phases de collecte de données sont en cours, notamment via des questionnaires adressés aux bénéficiaires des différents dispositifs. Ces premières étapes permettront de mesurer les effets produits, d'identifier les axes d'amélioration et de renforcer la qualité des accompagnements proposés.

Notre ambition reste double : inscrire durablement la mesure d'impact dans notre fonctionnement interne en l'utilisant comme outil de pilotage des programmes et en faire un levier stratégique de dialogue avec nos partenaires publics et privés.

A. Matrice d'impacts pressentis et recherchés pour les T.I.H.

Tableau de la matrice des impacts pressentis et recherchés par activité :

	Revenus et financement	Réseau et mise en relation	Savoir-faire et Savoir-être	Sécurisation des parcours professionnels	Connaissance des droits liés au statut de TIH*	Accès effectif aux droits liés au statut de TIH*	Santé
Accompagnement	++	++	++	+++	++	+++	+
Mise en relation	+++	+++	+	++	++	=	+
Formation et Information	=	+	+++	++	+++	++	+
Compensation	++	+	++	+++	=	+++	++
Recherche	La mesure d'impact de l'activité Recherche est en cours de cadrage						

Légende

+++	Impact fort
++	Impact soutenu/significatif
+	Impact modéré
=	Impact faible ou difficilement mesurable

*Les droits liés au statut de T.I.H. incluent les droits liés au statut de T.I. (financement, accompagnement, etc.) et les droits liés au statut de T.H. (compensation, aides sociales, autres droits)

B. Nombre de missions réceptionnées et chiffre d'affaires généré

Entre 2024 et 2025, le chiffre d'affaires hors taxes généré par les T.I.H via la plateforme Linklusion passe de 393 000 euros à 237 000 euros, soit une baisse d'environ 40 %. Cette évolution s'inscrit **dans un contexte économique global plus tendu pour le marché du freelance**. De nombreuses entreprises ont ralenti leurs investissements et privilégient davantage l'utilisation de ressources internes plutôt que le recours à des prestataires externes. Par ailleurs, le contexte économique et politique en transition crée une forme d'attentisme chez les entreprises, ce qui impacte directement le volume de missions proposées aux indépendants, y compris aux T.I.H.

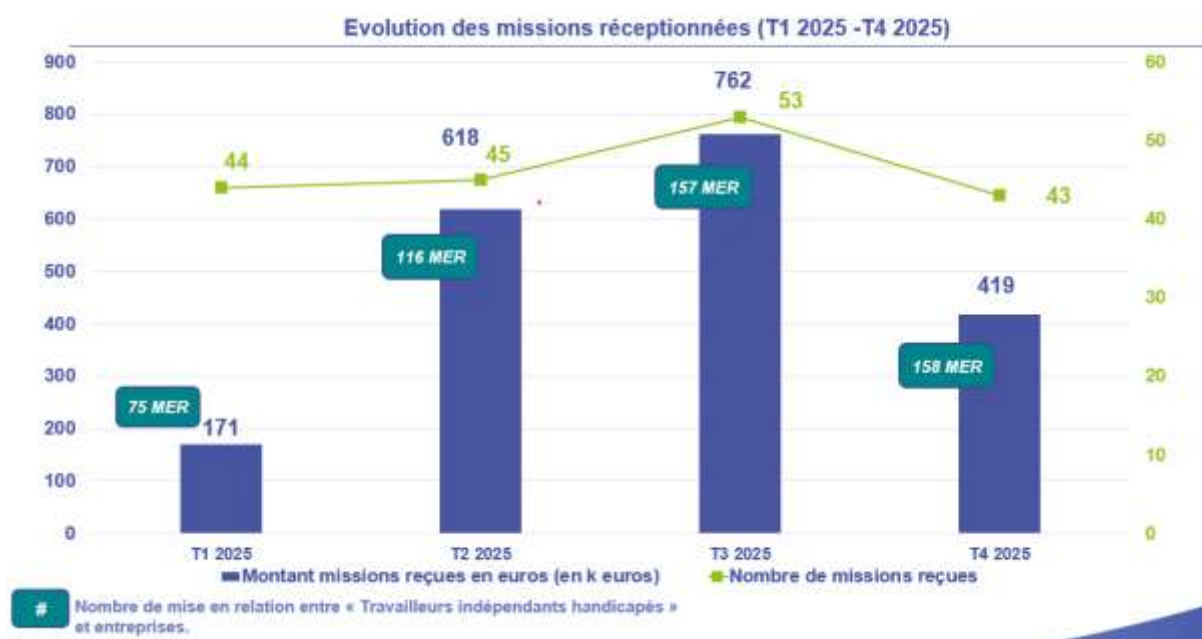
Dans ce contexte, l'activité sur la plateforme recule également. Le nombre de missions réceptionnées passe de 273 en 2024 à 189 en 2025 (-31 %) et le nombre de mises en relation diminue de 588 à 502 (-15 %), traduisant une dynamique commerciale plus contrainte. Concernant le nombre de professionnels inscrits sur la plateforme, le nombre de T.I.H. passe de 1200 à 1120. Cette évolution s'explique toutefois en grande partie par un travail d'actualisation et de qualification de la base de données réalisé en 2025. Les profils inactifs, incomplets ou obsolètes ont été retirés afin de renforcer la qualité et la fiabilité des profils présents sur la plateforme.

Malgré une légère diminution du nombre total d'inscrits, la base actuelle est composée de profils plus qualifiés et plus actifs. Cette démarche contribue à améliorer la pertinence des mises en relation et à renforcer la solidité du vivier d'indépendants inscrits sur la plateforme.

• Tableau de l'évolution de l'activité de Linklusion en 2023, 2023/2024, 2023/2024/2025



- Tableau de l'évolution des missions réceptionnées en 2025 par la plateforme Linklusion.fr



En ce qui concerne l'activité de mise en relation opérée par la plateforme linklusion.fr, en 2025, Linklusion a réceptionné un total de **185 missions** sur l'ensemble de l'année, représentant un montant cumulé de **1 970 000 euros pour 506 mises en relation entre Travailleurs Indépendants Handicapés (T.I.H.) et entreprises**.

La répartition trimestrielle du volume financier des missions reçues en euro met en évidence une progression marquée au cours de l'année, suivie d'un repli en fin d'exercice. Le premier trimestre enregistre 171 000 euros, puis une forte hausse au deuxième trimestre avec 618 000 euros (+261 %). Cette dynamique se poursuit au troisième trimestre, qui atteint 762 000 euros (+23 %), le quatrième trimestre enregistre quant à lui une baisse pour atteindre 419 000 euros (-45 %).

Le nombre de missions suit une évolution plus modérée. Après une relative stabilité en début d'année (44 missions au T1 et 45 au T2), une progression est observée au troisième trimestre (53 missions, +18 %), avant un repli au quatrième trimestre (43 missions, équivalent à -19 %). À l'inverse, le nombre de mises en relation (MER) affiche une croissance continue tout au long de l'année : 75 missions au T1, 116 au T2 (+55 %), 157 au T3 (+35 %) et 158 au T4.

Contrairement à 2024, en 2025 le pic d'activité de la plateforme de mise en relation en termes de missions réceptionnées se concentre surtout au troisième trimestre (39 % du total annuel), tandis que le quatrième trimestre marque un recul du volume financier des missions réceptionnées malgré un niveau élevé de mises en relation. Le marché passe de 1 582 537 euros en 2024 à 1 970 000 euros. Toutefois, cette croissance s'accompagne d'une baisse du nombre de missions réceptionnées (185 en 2025 contre 282 en 2024) ainsi que du nombre de mises en relation (506 contre 658).

L'année 2025 est également marquée par la création du Centre de Compensation, dont les signatures représentent 6,71 % des missions réceptionnées, contre aucune en 2024. Cette nouvelle activité vient enrichir l'offre et amorce une diversification des typologies de missions proposées aux T.I.H.

2. Perspectives 2026 pour l'impact de Linklusion

En 2026, Linklusion continue de concentrer ses efforts sur le déploiement opérationnel des démarches de mesure d'impact engagées en 2025. L'année est ainsi dédiée à continuer à mettre en œuvre les dispositifs d'évaluation d'impact pour les trois projets suivants :

- Le programme d'accompagnement TIH-Booster
- Le programme de bilans de compétences
- Le cycle de webinaires de formation à destination des Travailleurs Indépendants Handicapés dans le cadre du programme TIH-Learning

L'enjeu n'est plus uniquement méthodologique, mais bien opérationnel : suivi des indicateurs, administration des questionnaires, consolidation et analyse des données et pilotage des programmes. Parallèlement, sur le plan méthodologique, nous poursuivons la structuration de notre feuille de route globale de mesure d'impact. Ce travail concerne notamment deux projets en développement :

- Le Centre de compensation du handicap
- Le programme REVA d'accompagnement complémentaire pour un public très éloigné de l'emploi

Ainsi, l'année s'inscrit dans une double dynamique : consolider l'opérationnalisation des mesures d'impact déjà engagées, tout en renforçant et structurant la méthodologie pour les futurs projets.

La dynamique des mises en relation (MER) devrait se renforcer avec l'arrivée de huit nouveaux clients issus de secteurs variés, parmi lesquels Deloitte, EY, Schneider Electric, Laboratoires Servier et Nuxe, ainsi que des structures de conseil et services comme Scalian, Thinkmarket et Uptoo. En parallèle, l'amélioration continue des agents d'IA que nous avons commencé à développer permettra d'affiner la pertinence du sourcing grâce à l'enrichissement régulier de la base de données prestataires.

Notre centre de Compensation devrait connaître une accélération du développement de cette offre en 2026 qui permettra d'accroître notre impact en proposant encore plus de missions aux T.I.H. de la plateforme.



Partie 4 - Nos partenaires



A large teal circle graphic that occupies the right half of the page, serving as a background for the word 'MERCI'.

MERCI